



Bénéficiaire du rsa un huissier me demande de payer sans délai le

Par **bilou1958**, le **18/10/2015** à **18:26**

bonjour

je suis au rsa et je suis redevable de 3 factures d'ordures ménagères,j'ai reçu hier un courrier d'un huissier me demandant de payer les sommes dues sans délai!! sinon il dit que je m'expose a des frais de procédure couteux,ou opposition sur comptes,ou saisies,ou déclaration d'indisponibilité de mon véhicule.je voudrais donc savoir si il en a le droit merci de votre réponse

bien cordialement

Mr bellair

Par **miyako**, le **18/10/2015** à **18:40**

bonsoir,

1/sur votre véhicule ,il peut faire une saisie

2/sur votre compte en banque

- il peut faire une saisie attribution ,mais il ne ne peut pas saisir

le RSA

les remboursements CPAM

Si il s'agit de la taxe sur les ordures ménagères ,il faut voir avec les impôts ,si vous n'en êtes pas exempté.

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **bilou1958**, le **18/10/2015** à **18:49**

bonjour

merci pour votre réponse rapide,mais comment savoir si je suis exempté de la taxe d'ordures ménagères,car apparemment

rien d'indiqué sur ma feuille de non imposition

merci a vous

amicalement vôtre

Mr bellair

Par **miyako**, le **18/10/2015** à **19:35**

bonsoir,

1/sur votre véhicule ,il peut faire une saisie

2/sur votre compte en banque

- il peut faire une saisie attribution ,mais il ne ne peut pas saisir

le RSA

les remboursements CPAM

Si il s'agit de la taxe sur les ordures ménagères ,il faut voir avec les impôts ,si vous n'en êtes pas exempté.

Amicalement vôtre

suji KENZO